

Relais Petite Enfance Intercommunal

Plabennec, Bourg-Blanc, Coat-Méal, Kersaint-Plabennec,

Le Drenec, Loc-Brévalaire, Plouvien

☎ 02.98.36.83.42

rpe@plabennec.fr

L'INFO'Relais

(De janvier 2025 à avril 2025)





Bonjour à tous !

C'est avec plaisir que nous débutons cette année 2025 en vous souhaitant une très belle année!

Les matinées, tout un programme....

Les Matinées d'éveil et d'échanges

Ces matinées sont l'occasion d'offrir un espace de jeu adapté à l'enfant, favorisant la découverte et l'expérimentation libre du tout-petit.

Ce sont aussi des moments, qui peuvent vous permettre de vous poser, d'échanger avec d'autres collègues...



- ★ Vous trouverez ci-dessous le calendrier des dates proposées pour le 1^{er} trimestre. 2 groupes par date. (9h30-10h15 ou 10h30-11h15) N'hésitez pas à vous inscrire individuellement par mail ou par téléphone.
- ★ Matinée en présence d'une ou plusieurs animatrices du relais : Sophie, Carine et Sandrine
- ★ Vous pouvez vous inscrire sur les communes extérieures. Cependant, lors des inscriptions, une priorité est donnée pour les assistants maternels de leur commune.
- ★ Afin d'optimiser un roulement, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire d'une matinée à une autre (et pas directement sur plusieurs dates)



En janvier

Lundi 13 : Kerst-Plabennec Mardi 14 : Plabennec Jeudi 16 : Coat Meal Vendredi 17 : Le Drennec
Jeudi 23 : Bourg Blanc Vendredi 24 : Plouvien Lundi 27 : Le Drennec Mardi 28 : Coat Meal
Mercredi 29 : Kerst-Plabennec

En février

Lundi 03 : Bourg Blanc Mardi 04 : Plouvien Vendredi 7 : Plabennec Lundi 24 : Plabennec
Mardi 25 : Kerst-Plabennec Vendredi 28 : Coat Meal

En mars

Mardi 04 : Bourg Blanc Jeudi 06 : Plouvien Vendredi 07 : Le Drennec Vendredi 14 : Plouvien
Mardi 18 : Plabennec Jeudi 20 : Bourg Blanc Lundi 24 : Le Drennec Mardi 25 : Coat Meal
Vendredi 28 : Kerst-Plabennec





Atelier BarBotine (A la maison de la petite enfance de Bourg-Blanc)

★ Ouvert à tous, pas de priorité aux assistants maternels de la commune . 1 groupe par date

mardi 28 Janvier jeudi 06 février

Jeudi 27 février mardi 29 avril

Atelier du mouvement (A l'espace Louis Coz, salle de l'envolée, Plabennec)

★ Ouvert à tous, pas de priorité aux assistants maternels de la commune .2 groupes par date

Lundi 03 Mars Lundi 07 avril



Atelier du RIEN (A l'espace Louis Coz, salle « Les fripouilles », Plabennec)

★ Ouvert à tous, pas de priorité aux assistants maternels de la commune. 2 groupes par date

Certains d'entre vous ont déjà eu l'occasion d'expérimenter cette proposition depuis le mois de juin 2024. Les réactions ont été diverses.

Les mots « rien » et « vide » peuvent être inquiétants en tant qu'adulte : ne rien faire n'est pas toujours facile à vivre en tant que professionnel de la petite enfance. Les réactions des enfants peuvent être diverses : certains enfants sont très en mouvement, alors que d'autres semblent ne «rien faire » ; en réalité ils sont en train d'observer et/ou d'intégrer les éléments de leur environnement...

Certains assistants maternels ont pu également constater qu'un seul atelier n'était pas suffisant, il était intéressant de participer à plusieurs ateliers afin que chacun prenne ses marques.

Pour que les ateliers se passent au mieux, un temps d'accueil est prévu avant de rentrer dans la salle.

Mardi 01 Avril Jeudi 03 Avril

Matinée d'éveil en présence de Camille PONT, psychologue

★ Ouverte à tous, pas de priorité aux assistants maternels de la commune.2 groupes par date

(9h30-10h15 / 10h30-11h15)

30 janvier à la maison de l'enfance du Drennec

27 février au local petite enfance de Krst-Plabennec

27 Avril à la salle verte de la Forge à Plouvien

Afin de favoriser au maximum les échanges, 2 assistants maternels par groupe.

Atelier Sensoriel, inspiré de l'approche SNOEZELEN (A la maison de l'enfance de Plabennec)

★ Ouvert à tous, pas de priorité aux assistants maternels de la commune. 2 groupes par date



Lundi 20 janvier

mardi 21 Janvier



Une découverte sensorielle dans une ambiance tamisée et calme



Utilisation du téléphone portable : Il est souhaitable que les téléphones portables restent discrets pendant les temps d'animation. Il est préférable de les éteindre ou de les utiliser en mode vibreur pour pouvoir répondre éventuellement en cas d'urgence !



La rubrique INFORMATIONS

 [Le site de Pajemploi](#) : quelques infos ou rappel d'informations...

① **La déclaration mensuelle du salaire REGULIERE : pourquoi est-ce un bon réflexe ?** (voici ce que les parents-employeurs peuvent lire)

Vous êtes particulier employeur et déclarez un assistant maternel auprès de Pajemploi.

Le saviez-vous ? Lorsque vous effectuez votre déclaration, vous devez respecter la date de paiement inscrite au contrat de travail. Le respect de cette échéance, chaque mois, permet à votre salarié de percevoir son salaire de manière régulière, et de faire valoir ses droits auprès de différents organismes (Caf, France travail...).

Les bons réflexes à avoir en tant que particulier employeur :

-  Lors de la création de la première déclaration d'un salarié, indiquez les informations administratives complètes via les justificatifs officiels
-  Complétez avec vigilance les éléments horaires et financiers de votre déclaration (nombre d'heures travaillées, salaire horaire, total net payé, accessoires de salaire, acompte...);
-  Avant de valider votre déclaration en ligne, vérifiez bien les montants indiqués. Cela vous évitera, à vous et votre salarié, la gêne occasionnée par des modifications ou une annulation ultérieure.

- 📅 Votre déclaration doit être réalisée de manière régulière, à la date indiquée sur votre contrat de travail. Nous vous invitons donc à bien déclarer chaque mois, à la même date, la rémunération de votre salarié, afin que les données transmises soient bien prises en compte pour que votre salarié puisse faire valoir ses droits. Cela évitera également tout recours pour signalement auprès du portail numérique des droits sociaux.

💡 Vous utilisez le service **Pajemploi +** ? Le **versement du salaire s'effectue 3 jours ouvrés (hors samedi, dimanche et jours fériés)**. Afin que la date de paiement inscrite au contrat soit respectée, n'hésitez pas à utiliser un calendrier pour savoir à quelle date réaliser votre déclaration pour que votre salarié puisse percevoir son salaire à la date prévue.

② L'application Monpajemploi au quotidien

Mon Pajemploi au quotidien

L'application qui accompagne les parents employeurs et leur assistant maternel au quotidien

L'application est compatible avec iOS et Android.

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

Suivez tous vos contrats en toute transparence

Ajoutez des événements et automatisez tous vos calculs

L'ajout d'événements dans le planning met automatiquement à jour les calculs en vue de la déclaration.

Un planning partagé ▾

Seul ou en binôme avec votre assistant maternel, l'application vous permet de consulter et d'ajouter au planning partagé les événements liés à la garde (absences, heures supplémentaires, congés, etc.)

Des calculs automatiques ▴

Une déclaration instantanée ▴



Mon contrat est-il compatible ?

Mon Pajemploi au quotidien est un service optionnel de l'Urssaf service Pajemploi, il ne couvre pas tous les types de contrats.



La rubrique QUESTIONS-REFLEXIONS....



Lors de recherches d'articles, nous sommes arrivées sur ces quelques réflexions sur le **LIEN PARENTS-PROFESSIONNEL**... Nous souhaitons les partager avec vous ; peut-être aurons nous l'occasion d'en reparler ensemble au détour d'une matinée, d'une rencontre !



Confier son enfant à un assistant maternel c'est confier ce que l'on a de plus cher. Accueillir un enfant c'est offrir à un parent la possibilité de concilier sereinement sa vie familiale et professionnelle dans un cadre rassurant, bienveillant et stimulant.

Le lien qui va unir parent et assistant maternel est déterminant pour le bien-être des enfants accueillis. Les quelques phrases qui suivent, évoquent ce lien précieux qui ne se décrète pas mais nécessite du temps pour se construire et s'installer au fil des jours, des semaines...

Construire un lien de confiance Parents/professionnels de l'accueil

Dans l'étymologie latine, le verbe confier (du latin confidere) signifie qu'on remet quelque chose de précieux à quelqu'un, en se fiant à lui et en s'abandonnant ainsi à sa bienveillance et à sa bonne foi. **Pour un accueil de l'enfant de qualité, il est impératif qu'un lien de confiance s'instaure entre professionnels et parents, base d'une bonne collaboration entre eux.**

➤ *Alors comment les professionnels de l'accueil peuvent-ils contribuer dans leurs pratiques et leurs postures à instaurer ce lien précieux avec les parents ?*

Comment vont-ils permettre aux parents de leur faire confiance ?

Certains professionnels peuvent affirmer qu'ils ne peuvent accueillir un enfant correctement si cette confiance ne leur est pas complètement accordée : "je vous rassure, on s'occupera bien de votre enfant.. ou encore j'ai l'habitude des enfants..."

La confiance n'est pas à considérer comme un pré-requis : elle ne se décrète pas, elle se donne ou se construit. Elle doit être ainsi un véritable objectif de travail pour les professionnels .

Selon Louis Quéré, sociologue et directeur de recherche au CNRS, "**la confiance est un mécanisme social essentiel : sans elle aucune action ni interaction ne serait possible**".

Le parent compte sur le fait que le professionnel a développé un sentiment d'obligation morale, c'est à dire le cadre auquel se réfère le professionnel dans sa pratique et qui doit lui permettre de passer d'un savoir personnel (représentations sociales, culturelles et familiales) à une culture et une pratique professionnelles . Cet élément est un levier indispensable du lien de confiance avec les parents.

Pour se sentir confiant dans sa pratique, il s'agit pour les professionnels de connaître, de s'approprier et d'incarner son PROJET D'ACCUEIL (livret d'accueil). Celui-ci énonce les valeurs éducatives portées par le professionnel : rythme de l'enfant, développement de l'autonomie, modes de communication... Il énonce également explicitement les règles de vie et de fonctionnement du lieu d'accueil de l'enfant : modalités d'accueil, rôle du(es) professionnel(s), organisation de la journée...

Son évolution constante est en lien avec le nécessaire questionnement au quotidien des professionnels afin d'adapter leurs pratiques : si le projet d'accueil est mis en pratique de manière figée, voire rigide, il n'est plus au service des enfants et de leur famille. Il est important de s'interroger selon la situation rencontrée, un conflit éventuel avec les parents : *"au nom de quoi cette règle est-elle mise en place? A quelle valeur fait-elle référence?"*

En tant que professionnel, répondre à ces questions permet de se dégager d'un cadre parfois trop rigide et permet de faire évoluer les règles du quotidien, sans se sentir remis en question personnellement par ces changements. **Outillé par son projet d'accueil, sa capacité à faire évoluer sa pratique, le professionnel interagit avec les parents dans une posture "tranquillisée" qui contribue à la confiance.** Il peut alors recevoir les questions des parents sans se sentir visé personnellement. Cette posture sera visible par les parents (signes non verbaux de la relation) et concourra à les rassurer : sentiment de fiabilité, sécurité.

(Source : Extraits de la revue Les pros de la Petite Enfance)

- Ci-joint, vous trouverez le flyer « **Pour de bonnes relations entre parents et assistant maternel** », que l'on sera amené à remettre aussi aux familles = outil commun ?



Quoi de n°9 sur le territoire ?

ville de Plabennec En partenariat avec

La P'tite Pause

Espace parents- enfants de 0 à 4 ans

Accordez-vous **une pause** avec votre enfant
Échanges, rencontres, jeux

Gratuit
9h30 - 11h30

2025
Renseignements : Maison de l'enfance de Plabennec 02 98 37 60 72

Les **JEUDIS**
Les 16 et 30 janvier ; 27 février ; 13 et 27 mars ; 24 avril ;
22 mai ; 5 et 19 juin ; 3 juillet

N'hésitez pas à partager avec les parents dont vous accueillez les enfants, votre entourage...

Nous pouvons vous remettre des flyers si besoin, n'hésitez pas à nous en demander !

Les Semaines Petite Enfance sont de retour
du 02 mars au 06 avril 2025 !

La programmation vous sera communiquée
ultérieurement...

Mars
Avril
2025

17^e édition
en Finistère

Les
Semaines
de la Petite
enfance

Spectacles

Ateliers parents-enfants

Ateliers pour les professionnels de la petite enfance

Stages découverte pour les professionnels de la petite enfance

Conférences

La Caf du Finistère,
initiatrice de projets petite enfance
<https://spa29.wordpress.com/>
www.tres-tot-theatre.com

Finistère
Département
Petite-Enfance

TRES
THEATRE

acepp09